

Gilles BOURDOULEIX
Député
Maire de Cholet
Président de la Communauté
d'Agglomération du Choletais

N/réf : GB/TA : 2013/132

Monsieur Rémy ARON
Président de la Maison des Artistes
Hôtel Salomon de Rothschild
11 rue Berryer
75008 PARIS

Le 25 avril 2013

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur le projet d'unification du régime des artistes auteurs et je vous en suis reconnaissant.

Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de votre courrier et de la lettre ministérielle avec grand intérêt et que j'ai pris bonne note de votre attente.

Comprenant parfaitement vos inquiétudes, je suis intervenu par courrier ci-joint, auprès des ministres de la Culture et de la Communication, des Affaires sociales et de la Santé ainsi que du Budget, afin que vous soyez entendu.

Parce que ce dossier est important pour les auteurs artistes et pour l'avenir de La Maison des Artistes, et parce que le manque de concertation du gouvernement avec les principaux intéressés est inacceptable, j'ai informé le Groupe de l'Union des Démocrates et des Indépendants (UDI) à l'Assemblée Nationale auquel j'appartiens, afin qu'avec mes collègues parlementaires nous puissions suivre et étudier ce projet.

Vous remerciant pour la confiance que vous me témoignez et demeurant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Gilles BOURDOULEIX

Gilles BOURDOULEIX
Député
Maire de Cholet
Président de la Communauté
d'Agglomération du Choletais
N/réf : GB/TA : 2013/133

Madame Marisol TOURAINE
Ministre des Affaires sociales et de la Santé
14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Le 25 avril 2013

Madame le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur le projet de rationaliser le régime de sécurité sociale des artistes auteurs et sur le devenir de l'association agréée « La Maison des Artistes » (MDA) qui a fêté l'an dernier ses 60 ans.

En effet, dans une lettre adressée conjointement à Monsieur le Chef de service de l'Inspection générale des affaires sociales et à Madame la Cheffe de service de l'Inspection générale des affaires culturelles le 23 janvier dernier, vous avez demandé que, suite à un rapport, une mission d'audit soit réalisée sur l'unification des organismes en charge du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Ce régime, rattaché au régime général, est actuellement géré par deux associations loi 1901 agréées et dont l'Etat assure la tutelle : l'Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs (AGESSA) et la MDA.

Les artistes auteurs et leurs représentants associatifs s'inquiètent à juste titre de la volonté du gouvernement d'unifier ces deux régimes sans qu'ils ne soient à ce jour, associés à l'étude.

De plus, des questions se posent quant aux services dispensés : aide sociale, assistance administrative, consultation juridique, comptable et sociale. Ces prestations ne sont pas comptabilisées dans le fonctionnement général, alors qu'elles représentent pour les artistes un soutien important faute d'employeur. Leur disparition serait préjudiciable.

Je souhaite savoir quel est le projet du gouvernement dans ce domaine et s'il prévoit, in fine, organiser une concertation avec les principaux intéressés pour la réalisation de cet audit.

Je vous prie de croire, Madame le Ministre, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Gilles BOURDOULEIX

Gilles BOURDOULEIX
Député
Maire de Cholet
Président de la Communauté
d'Agglomération du Choletais

N/réf : GB/TA : 2013/134

Madame Aurélie FILIPPETTI
Ministre de la Culture et de la Communication
3 rue de Valois
75100 PARIS

Le 25 avril 2013

Madame le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur le projet de rationaliser le régime de sécurité sociale des artistes auteurs et sur le devenir de l'association agréée « La Maison des Artistes » (MDA) qui a fêté l'an dernier ses 60 ans.

En effet, dans une lettre adressée conjointement à Monsieur le Chef de service de l'Inspection générale des affaires sociales et à Madame la Cheffe de service de l'Inspection générale des affaires culturelles le 23 janvier dernier, vous avez demandé que, suite à un rapport, une mission d'audit soit réalisée sur l'unification des organismes en charge du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Ce régime, rattaché au régime général, est actuellement géré par deux associations loi 1901 agréées et dont l'Etat assure la tutelle : l'Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs (AGESSA) et la MDA.

Les artistes auteurs et leurs représentants associatifs s'inquiètent à juste titre de la volonté du gouvernement d'unifier ces deux régimes sans qu'ils ne soient à ce jour, associés à l'étude.

De plus, des questions se posent quant aux services dispensés : aide sociale, assistance administrative, consultation juridique, comptable et sociale. Ces prestations ne sont pas comptabilisées dans le fonctionnement général, alors qu'elles représentent pour les artistes un soutien important faute d'employeur. Leur disparition serait préjudiciable.

Je souhaite savoir quel est le projet du gouvernement dans ce domaine et s'il prévoit, in fine, organiser une concertation avec les principaux intéressés pour la réalisation de cet audit.

Je vous prie de croire, Madame le Ministre, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Gilles BOURDOULEIX

Gilles BOURDOULEIX
Député
Maire de Cholet
Président de la Communauté
d'Agglomération du Choletais

N/réf : GB/TA : 2013/135

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre délégué auprès du Ministre de
l'Economie et des Finances, chargé du Budget
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Le 25 avril 2013

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur le projet de rationaliser le régime de sécurité sociale des artistes auteurs et sur le devenir de l'association agréée « La Maison des Artistes » (MDA) qui a fêté l'an dernier ses 60 ans.

En effet, dans une lettre adressée conjointement à Monsieur le Chef de service de l'Inspection générale des affaires sociales et à Madame la Cheffe de service de l'Inspection générale des affaires culturelles le 23 janvier dernier, vous avez demandé que, suite à un rapport, une mission d'audit soit réalisée sur l'unification des organismes en charge du régime de sécurité sociale des artistes auteurs.

Ce régime, rattaché au régime général, est actuellement géré par deux associations loi 1901 agréées et dont l'Etat assure la tutelle : l'Association pour la Gestion de la Sécurité Sociale des Auteurs (AGESSA) et la MDA.

Les artistes auteurs et leurs représentants associatifs s'inquiètent à juste titre de la volonté du gouvernement d'unifier ces deux régimes sans qu'ils ne soient à ce jour, associés à l'étude.

De plus, des questions se posent quant aux services dispensés : aide sociale, assistance administrative, consultation juridique, comptable et sociale. Ces prestations ne sont pas comptabilisées dans le fonctionnement général, alors qu'elles représentent pour les artistes un soutien important faute d'employeur. Leur disparition serait préjudiciable.

Je souhaite savoir quel est le projet du gouvernement dans ce domaine et s'il prévoit, in fine, organiser une concertation avec les principaux intéressés pour la réalisation de cet audit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Gilles BOURDOULEIX